

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 18 AVRIL 2016**

L'appel nominal indique la présence de 29 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Jean-François Faivre**, Président, ouvre la séance à 20h15, en implorant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour comme suit, est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2016
2. Communications de la Municipalité
3. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection du passage du Ruz de la Praz sous le chemin de l'Isle
4. Préavis municipal relatif à l'adoption du nouveau règlement pour le Service communal de distribution d'eau
5. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2015

M. Jimmy Leresche demande si le contrat du bancomat est à 18'000 ou 20'000 opérations (avant dernier paragraphe de la page 3, réponse du Syndic).

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond qu'en effet il s'agit d'une erreur, le contrat est fixé à 20'000 opérations. Donc la Commune est à 18'000 opérations et non 20'000 par année.

Le procès-verbal est adopté avec la modification ci-dessus ainsi qu'avec une abstention.

2. Communications de la Municipalité

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne les informations suivantes :

RIE III

Suite aux questions lors de la dernière séance, le Syndic informe que selon les appréciations du département concerné, la Commune de Ballaigues ainsi que celle du Chenit, devraient être les deux seules communes industrielles à ne rien perdre dans RIE III. Comme nous ne perdrons rien, la facture sociale augmentera. Si nous avons perdu parce que des sociétés étaient impactées, cela aurait fait l'effet contraire sur celle-ci.

Le Syndic peut connaître le statut des différentes sociétés mais c'est un secret fiscal et il ne peut nous le transmettre. Il peut savoir ce que chaque contribuable de Ballaigues paie comme impôts.

Cependant, il a quand même obtenu quelques réponses. Il donne lecture d'une lettre de M. Bernard Pouly directeur de la division perception et finances. En résumé, à l'heure actuelle, personne ne maîtrise l'évolution de cette réforme fiscale.

Toujours dans le domaine des finances, il informe que la Commune a un solde de 2,8 millions sur le CeVi. Ces 2,8 millions arrivent à échéance fin avril au taux de 2,8%. Les banques ont été mises en concurrence afin de voir où était l'intérêt de la Commune. Le prestataire actuel UBS arrive à : 0,98% à 1 an, 1,07% à 3 ans et 1,19% à 7 ans. La BCV : 0,5% à 1 an, jusqu'à 0,6% à 72 mois. Ce qui signifie la moitié de ce qui est offert par l'UBS. La Municipalité s'est approchée de deux autres établissements bancaires qui se rapprochent de la zone des taux de la BCV ainsi que d'une caisse de compensation qui avait des taux assez intéressants. Finalement, c'est la Poste qui a emporté le marché, celle-ci prête : 0,25% à 1 an, 0,5% à 3 ans et 0,35% à 7 ans.

M. le Municipal José Loeffler informe que le chalet des Cernys ouvrira le 4 mai prochain et que M. Barraud organisera une fête les 28 et 29 mai en l'honneur de sa future retraite.

M. le Municipal Michel Junod signale que lors du dernier comité de direction de l'AscoVaBaNo, il a demandé, appuyé par une lettre de la Municipalité, de ne plus avoir le bus de ligne qui amène les enfants à Vallorbe et qui les ramène. Le principe serait plutôt d'avoir un bus scolaire car le bus est surpeuplé et les enfants doivent se tenir debout. Il a l'impression que l'AscoVaBaNo va entrer en matière.

M. le Municipal Thomas Maillefer donne les informations suivantes :

Tavaux Grand-Rue

Les travaux de remise en conformité du tapis de la Grand-Rue par l'entreprise Grisoni SA se feront vraisemblablement entre mi et fin juillet. La durée totale sera de trois semaines. La route sera fermée et une déviation sera mise en place par la route des Planches pendant une semaine.

Travaux route du Signal

Dès le 18 avril, les travaux reprennent sur la route du Signal et la chaussée sera fermée à la circulation par tronçons. Une déviation sera mise en place pour le trafic riverain.

3. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection du passage du Ruz de la Praz sous le chemin de l'Isle

M. Frédéric Santschi donne lecture du rapport.

Pour rappel, le tuyau Spiwel a été posé en 1975 et 1980. Il s'est fortement détérioré avec le temps, ce qui a été constaté en juillet 2015. Du point de vue technique, un tuyau de 180cm de polyester résistant aux charges sera posé sous le chemin et sous la desserte forestière. Les travaux seront exécutés au plus vite.

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection cités en titre
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 247'235.-
- de financer ce montant par une subvention de CHF 128'560.- le solde par la trésorerie courante ou par un emprunt, aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafonds d'endettement pour la législature 2011-2016
- de pouvoir amortir le montant des travaux en 30 ans, à partir du budget 2017, à raison de CHF 3'960.- par an, par le compte 407.331.33 (compte créé à cet effet)
- d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances
- de décharger la commission de son mandat

Le rapport est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

4. Préavis municipal relatif à l'adoption du nouveau règlement pour le Service communal de distribution d'eau

M. le Municipal Gilbert Poncet donne lecture du préavis.

Ce projet de règlement a été réalisé sur la base d'un règlement-type du canton et a été soumis à consultation auprès d'un juriste du Département du territoire et de l'environnement, Service de la consommation et des affaires vétérinaires à Epalinges, diverses modifications ont été apportées à cette occasion.

En conclusion, la Municipalité demande au Conseil communal :

- d'adopter le règlement pour le Service communal de la distribution d'eau tel que présenté

M. le Président nomme les membres suivants pour étudier ce préavis :

Mme et MM. Sébastien Bourgeois, Sylvain Belin, Renato Salvi, Paul-André Moser, Patricia Pittet Litti. Suppléants : MM. Olivier Roser et Stéphane Chenaux.

5. Propositions individuelles et divers

Mme Sylvia Erbeau remercie la Municipalité pour l'installation du radar à l'entrée du village.

M. Nathanaël Bourgeois informe que la presse a fait part de la mise en place d'une réserve de faune dans l'Orbe pour laquelle la Commune de Ballaigues est concernée. Il demande quelques renseignements à ce sujet.

M. le Municipal José Loeffler souligne qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une réserve de faune. La Commune des Clées a suggéré de faire une réserve naturelle. C'est-à-dire que pendant 50 ans, toutes les Communes qui longent les gorges de l'Orbe, n'auront pas le droit d'exploiter le bois hormis en raison de danger. A l'heure actuelle, nous ne l'exploitons déjà pas car la forêt coûte relativement cher. La Commune de Ballaigues va être rémunérée par le service des forêts.

M. le Président Jean-François Faivre informe le Conseil qu'il a reçu des remerciements de la Garderie Casse-Noisettes pour le don versé avec les amendes à la fin de l'année.

Il ajoute aussi que la secrétaire, Rachel Loeffler est revenue sur sa décision et continuera sa fonction pour la prochaine législature.

De plus, il propose une sortie pour aller découvrir l'installation Biogaz à Lignerolle. Suite à l'enthousiasme du Conseil, la date du 9 mai a été retenue.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 20h51.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 23 mai à 20h15, au Cevi.

Etaient absents et excusés : Mme et MM. Christine Jaccard, Olivier Rose et Stéphane Chenaux.

Était absente et non-excusee : Mme Cécilia Wyden

Ballaigues, le 21 avril 2016.

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-François Faivre

Rachel Loeffler

